



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 1^{er} octobre 2019 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 septembre 2019 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. CASTELLANA, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. SBRAGGIA à M. MARCANGELI, Mme BIANCAMARIA à M. HABANI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SICHU à Mme FELICIAGGI, M. FERRARA à Mme OTTAVY, Mme SANTONI-BRUNELLI à Mme OTTAVY-SARROLA, M. DELIPERI à M. VANNUCCI, M. BASTELICA à M. CIABRINI, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

Etaient absents :

M. CAU, Mme ZUCCARELLI, Mme PILLOTTI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20191001-2019_218-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/10/2019

Affichage : 04/10/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

Séance du mardi 1^{er} octobre 2019

Délibération N°2019/218

Complément action de médiation et d'action culturelle -
Septembre – décembre 2019



Monsieur le maire expose à l'assemblée :

Par délibération N° 2018/273 du lundi 17 décembre 2018, le conseil municipal a approuvé le programme d'action en médiation et action culturelle pour l'année 2019.

Cette délibération fixe le programme que la Ville d'Ajaccio, met en place, en matière d'actions de médiation culturelle, en complément de l'offre culturelle.

A travers ce programme, la culture est représentée dans sa diversité et prévoit des actions en lien avec la programmation, des ateliers de danse, en arts du cirque, arts plastiques, musique, théâtre et des projets de territoire.

Il lui est proposé d'apporter le complément suivant - à savoir le détail des actions de médiation :

1. en spectacle vivant en lien avec la programmation et,
2. en arts visuels et numériques

1. SPECTACLE VIVANT EN LIEN AVEC LA PROGRAMMATION

Ces actions permettent au public de découvrir, par le biais de nouvelles formes de spectacle vivant (rencontres, débats, répétitions publiques, ateliers), la programmation du théâtre municipal Espace Diamant.

- Spectacle *La ménagerie de verre* – Mardi 15 octobre
Rencontre avec le public
- Concert *Musique baroque italienne* – Mardi 29 octobre
Masterclass avec la soprano Michèle Cannicioni
- Concert *Conservatoire Giuseppe Verdi de Milan* – Mercredi 06 novembre – Musique
Avec notre partenaire Des Rencontres musicales de Méditerranée
Rencontre avec le public et répétition publique
- Spectacle *Tziganes* – Mercredi 13 novembre – Danse et Musique
Actions de médiation en lien avec les associations Latinita et Artistella :
Atelier danse et apéro dansé
- Spectacle *Caminando* – Mardi 19 novembre - Musique
Rencontre avec le public
- Spectacle *La Converserie* – Mardi 26 novembre – Jeune public
Atelier d'éveil musical
- Spectacle *Sampiero Corsu* – Vendredi 06 décembre – Théâtre langue Corse
Emission de radio à l'Espace Diamant en collaboration avec Frequenza Nostra – Sensibilisation à la langue et au parler corse

En complément des actions de médiation en spectacle vivant et de l'opération *Quartiers numériques*, projet de territoire initié par la ville d'Ajaccio en 2013, la direction de la culture propose des actions en faveur des arts visuels avec des ateliers de sensibilisation aux enjeux du numériques, afin de le rendre accessible à tous dans une démarche d'échange et de création.

Atelier *Numérique*

Public visé : Adolescent

Détail de l'atelier en cours d'élaboration

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'APPROUVER le complément de la délibération N° 2018/273

D'ADOPTER le programme d'action de médiation en spectacle vivant en lien avec la programmation et en arts visuels et numériques pour la période septembre – décembre 2019

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs relatifs à cette programmation.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Mme Simone GUERRINI, adjointe déléguée

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 30 septembre 2019,

Considérant ce qui suit :

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés

Le complément de la délibération N° 2018/273.

ADOpte

Le programme d'action de médiation en spectacle vivant en lien avec la programmation et en arts visuels et numériques pour la période septembre – décembre 2019.

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs relatifs à cette programmation.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)



POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI